

Mise à jour sur l'état d'avancement de la bleuetière d'enseignement et de recherche (BER)

Pierre-Olivier Martel, agr.
Saguenay-Lac-Saint-Jean

Journée Bleuet
14 mars 2018





Albanel

Normandin

Dolbeau-Mistassini

La Doré

Saint-Félicien

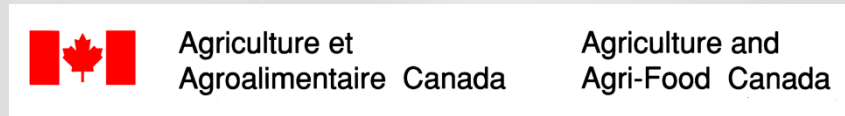
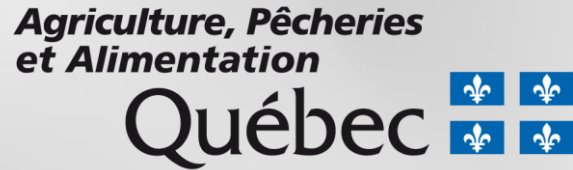
Saint-Prime

Qu'est-ce que la BER?

- Bleuëtière de type conventionnel spécifiquement dédiée à la recherche sur le bleuet sauvage et à la formation d'étudiants universitaires dans ce domaine;
- Permettra d'effectuer de la recherche pure, recherche appliquée, du développement expérimental et des activités démonstrations;
- Vitrine sur la recherche pour les producteurs, les chercheurs et les intervenants.



Partenariat



Comité de gestion

- Veiller au développement et au financement de la bleuetière;
- S'assurer de la gestion et du bon fonctionnement de la bleuetière;
- Sélectionner et mandater le coordonnateur de la bleuetière;
- Consultation du comité scientifique;
- CAFN, UQAC, SPBQ, MAPAQ



Comité scientifique

- Prendre les décisions sur les projets qui seront réalisés ou non dans la bleuëtière;
- Valider la compatibilité des projets de recherche;
- Recommander au comité de gestion des activités de recherche.
- UQAC, CCB, MAPAQ, AAC, AGRINOVA



Petite histoire...

- Discussion en cours depuis 2013 pour développer un site spécifiquement dédié à la recherche pour réaliser des projets à long terme ainsi qu'une vitrine pour les multiples projets sur le bleuet sauvage
- Ouverture du MERN pour attribuer une parcelle à potentiel bleuet pour ce projet



Dépôt d'un mémoire de l'UQAC au Sommet économique du 18 juin 2015

Recommandation n° 6 : Demander au Gouvernement du Québec de répondre favorablement à la demande de l'UQAC et de ses partenaires pour la mise en place d'une bleuëtière d'enseignement et de recherche.

Annonce du ministre de l'Agriculture Pierre Paradis de l'octroi d'une superficie de 50 ha en terres publiques pour l'aménagement d'une bleuëtière de recherche.



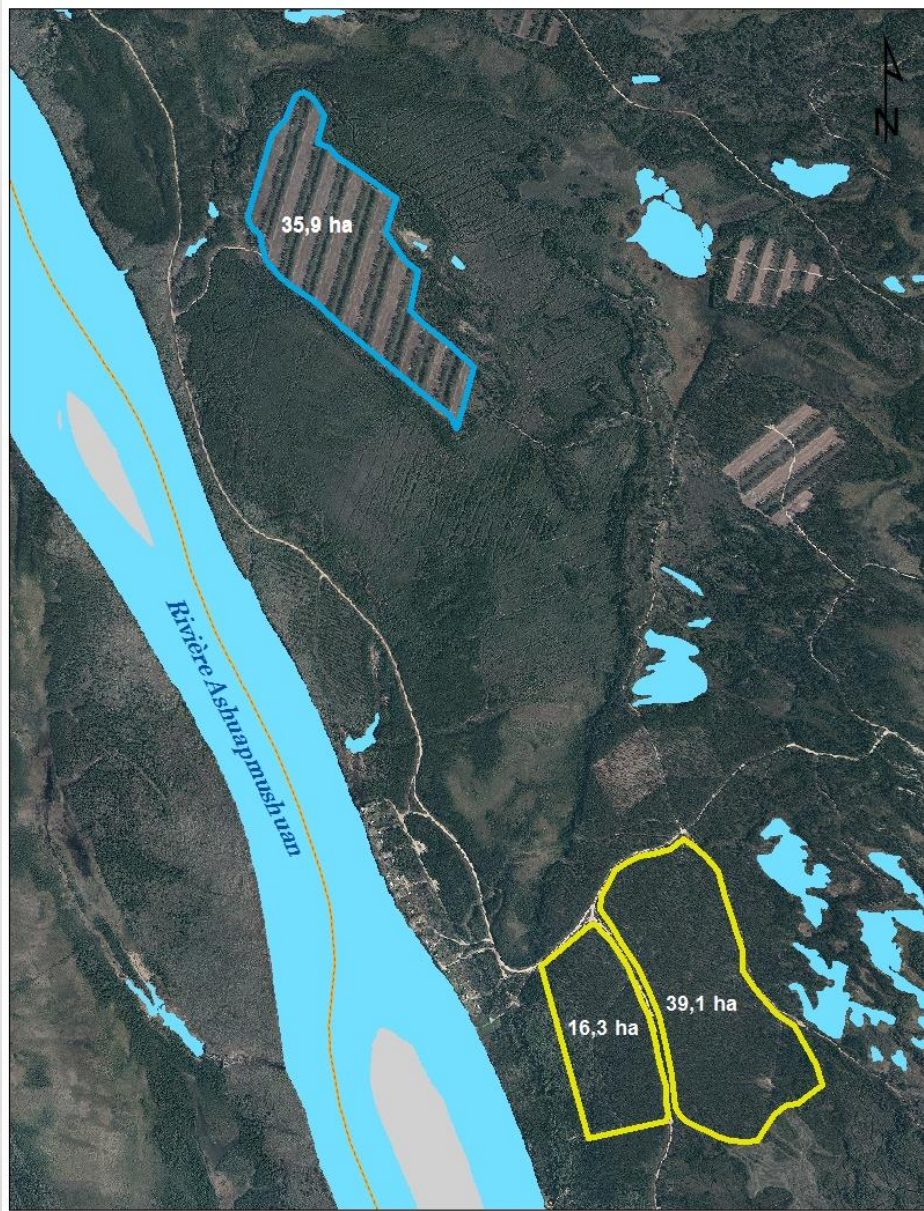
Les astres s'alignent!

- Invitation par la CAFN pour établir le site sur le territoire qu'elle gère
- Mise à disposition d'un site mature de 35 ha en attendant la mise en culture du territoire attribué par le MERN
- Les profits de la production du nouveau développement devront être réinjectés en recherche



Signature officielle du protocole d'entente liant les 4 partenaires

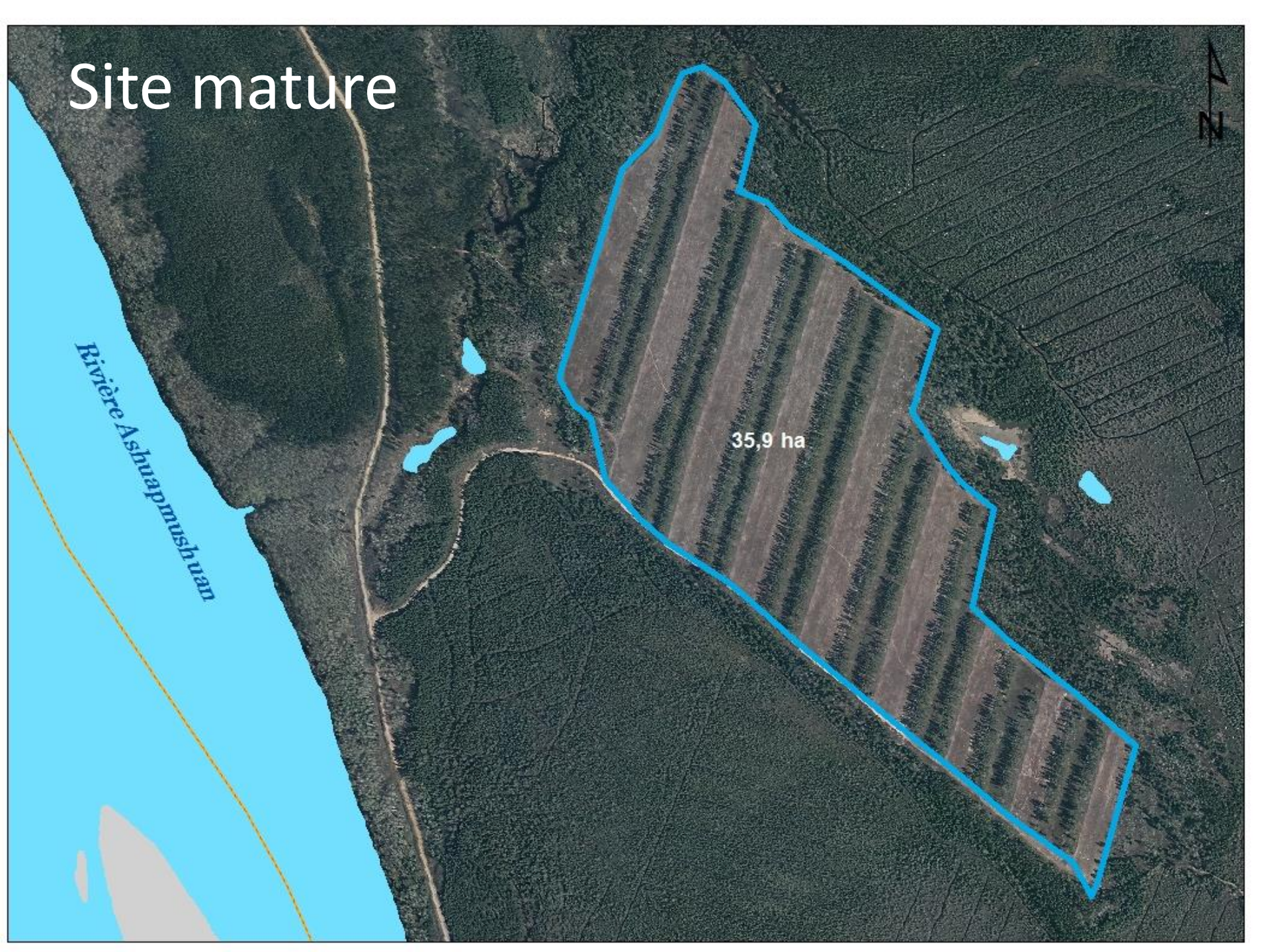




Site mature

Rivière Ashuapmushuan

35,9 ha

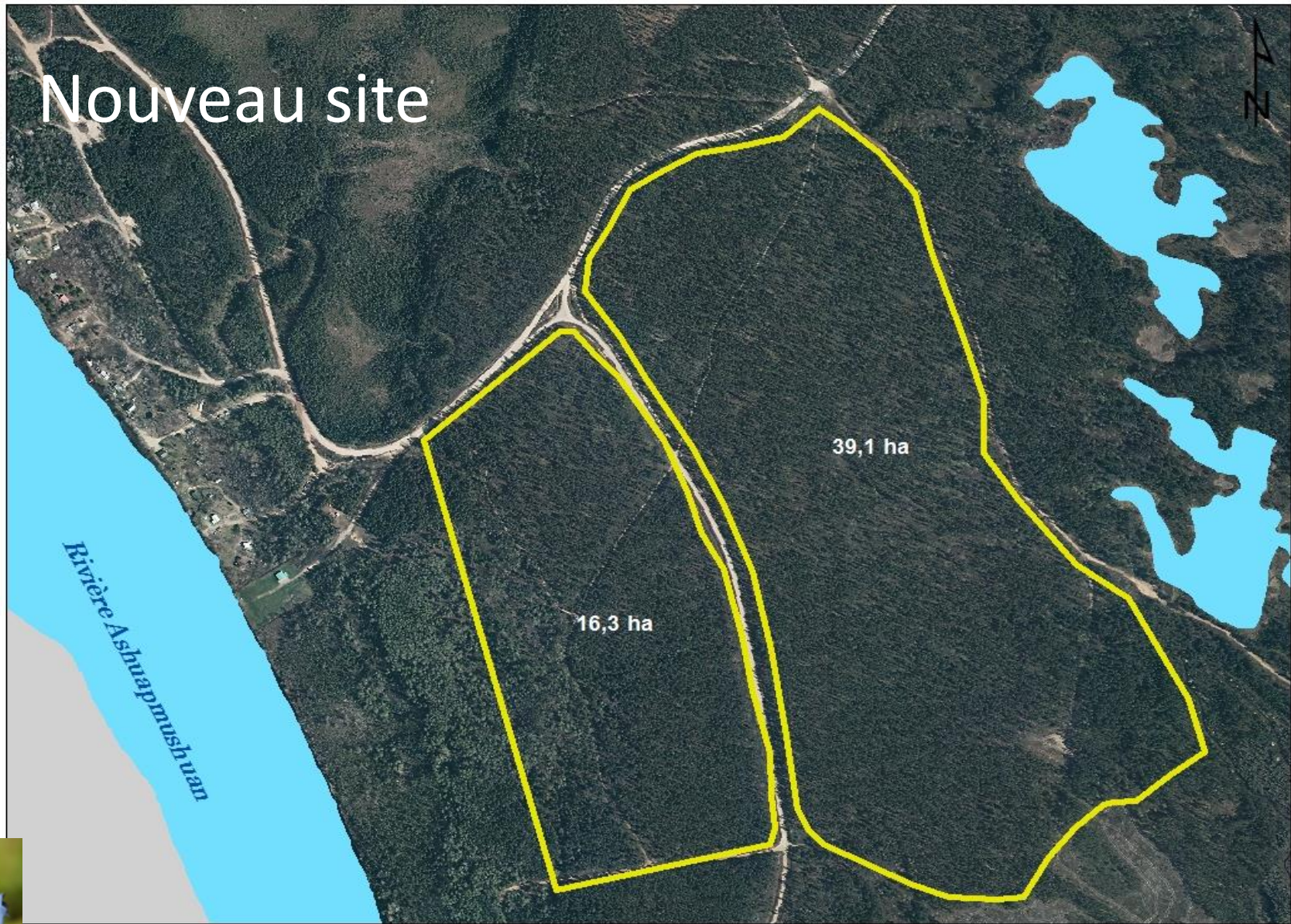








Nouveau site



Plusieurs avantages:

- Permet de **réduire les risques d'erreur** liés aux opérations aux champs;
- Permet l'établissement de **parcelles de longue durée**;
- **Synergie** entre les chercheurs;
- **Vitrine recherche** pour les producteurs et intervenants
- **Relève professionnelle** pour la production
- Permettra éventuellement de dégager des **revenus pour la recherche**;



Question ?

